

# **OFFRE D'EMPLOI**

## **SUPERVISEUSE OU SUPERVISEUR DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes est à la recherche d'une superviseuse ou un superviseur des loisirs et de la culture.

### **DESCRIPTION DU POSTE**

Sous l'autorité de la directrice générale, la titulaire ou le titulaire pourra être appelé à occuper diverses fonctions telles que :

- Développer, planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer, les activités de loisirs de la culture sur le territoire de la municipalité;
- Consulter les organismes et les citoyens concernant la politique de loisirs et de la culture;
- Évaluer les besoins de la collectivité et établir des priorités qui reflètent les buts et objectifs de la municipalité;
- Élaborer et mettre en œuvre les programmes de développement, les politiques du service des loisirs et de la culture et en assurer le suivi (familiale, MADA, loisirs et culture, etc.);
- Effectuer le suivi budgétaire ainsi que de la programmation en fonction des objectifs et des différentes politiques de la municipalité;
- Autres tâches connexes.

Les tâches mentionnées ne sont pas une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Diplôme d'études collégiales dans le domaine du loisir et/ou posséder une combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office
- Bonne connaissance de la langue française
- Posséder un permis de conduire de classe 5 (Valide)
- Posséder une expérience dans le domaine municipal serait un atout

### **CONNAISSANCES ET QUALITÉS**

Avoir de l'entregent, une attitude dynamique, sens de l'initiative, de l'autonomie et aptitude pour le travail d'équipe. Faire également preuve de polyvalence au niveau des intérêts et des compétences.

### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Ce poste cadre est permanent, temps plein, 35 heures par semaine. L'horaire de travail est variable du dimanche au samedi, incluant le soir selon les rencontres et les activités. La rémunération et les avantages accordés à ce poste sont établis selon un contrat de travail.

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae à la soussignée **au plus tard le 9 novembre 2018, à 12 h**, soit par la poste ou par courriel en mentionnant « Concours superviseuse ou superviseur des loisirs et de la culture ».

**Madame Dania Hovington**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**  
**Village de Pointe-aux-Outardes**  
**471, chemin Principal**  
**Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0**  
**Courriel : dania.h@pointe-aux-outardes.ca**